



ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

lundi 09 décembre 2019 à 19h30

Centre Trait d'Union, rue du 23-Juin 37

à Courroux

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2019.
2. Prendre connaissance et approuver le budget 2020, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux.
3. Clôturer et consolider le projet de réfection du chemin du Thierenberg.
4. Clôturer et consolider le projet de changement de la Jeep de la voirie communale.
5. Approbation de la décision de l'Assemblée des délégués de l'ESVT portant sur l'avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi.
6. Informations diverses du Conseil communal.
7. Accueil et réception des jeunes gens des classes d'âge 2000 et 2001 qui entrent dans leur majorité civique.
8. Divers et apéritif de fin d'année.

Le procès-verbal est en lecture libre sur le site internet www.courroux.ch et il peut, ainsi que les documents relatifs aux points de l'ordre du jour, être consulté au secrétariat communal.

L'avenant aux statuts mentionné au point 5 est déposé publiquement au secrétariat communal, où il peut être consulté 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée.

Courroux, le 06.11.2019

Le Conseil communal